

## Informations aux parents d'élèves de 4<sup>ème</sup>

Pièces jointes :

- Liste des fournitures
- Fiche « Information aux familles »

C'est avec plaisir que nous accueillerons votre enfant au Lycée Saint-Martin.

⇒ **Sa rentrée aura lieu le lundi 1er septembre 2025 à 8h10.**

La photo de classe et individuelle est prévue le **vendredi 5 septembre**

**Une attestation d'assurance scolaire est à demander auprès de votre assureur et à fournir le jour de la rentrée au professeur principal**

### Journées d'accueil

Elles sont organisées les **1er et 5 septembre** avec les objectifs suivants :

- ⇒ Permettre à chaque élève de se sentir intégré à un nouveau groupe classe,
- ⇒ Sensibiliser les élèves au respect de l'autre.

Le **lundi 1<sup>er</sup> septembre**, diverses activités autour de la découverte du lycée, de l'emploi du temps, du self et du repérage de Machecoul, seront effectuées.

Le **vendredi 5 septembre**, la classe continuera le temps de découverte, réfléchira à une charte de vie de classe, et participera à des jeux de coopération au Grand Etang de Machecoul.

Il est demandé de se vêtir en fonction de l'organisation de la journée. Un repas à l'extérieur est prévu le **vendredi 05** : les **élèves devront apporter leur propre pique-nique**. Le repas des élèves demi-pensionnaires sera annulé ce jour-là.

### Activités pédagogiques

Dans le cadre de l'enseignement professionnel, nous sommes amenés à programmer des sorties pédagogiques (culturelles et/ou professionnelles), impliquant des déplacements et des coûts. Pour réaliser ces déplacements qui sont tous accompagnés d'un travail pédagogique, un forfait annuel a été fixé (cf site internet du lycée : Participation des familles).

Ces visites d'étude s'inscrivent dans le programme des filières et sont utilisées en cours.

Les élèves pourront être sollicités pour participer aux Portes Ouvertes le **vendredi 7 novembre**, le **samedi 8 novembre 2025** et le **mercredi 11 février 2026**.

Par ailleurs, afin de minimiser le coût des séjours, les élèves sont impliqués dans des actions de vente ponctuelles au cours de l'année.

### Stages

Dans le cadre de sa formation, votre jeune effectuera quatre stages d'une semaine chacun au cours de l'année scolaire 2025/2026. Ils permettront de préciser son projet professionnel.

Voici les dates :

- ⇒ **du lundi 17 novembre au samedi 22 novembre 2025,**
- ⇒ **du lundi 16 mars au samedi 21 mars 2026,**
- ⇒ **du lundi 18 mai au samedi 23 mai 2026,**
- ⇒ **du lundi 22 juin au samedi 27 juin 2026.**

### *Pièce d'identité*

Nous vous demandons de faire les démarches nécessaires pour que votre jeune ait une pièce d'identité valide pour l'examen du Diplôme National du Brevet.

### *Réunion de rentrée*

Nous vous informons que la réunion d'information aux parents aura lieu le **jeudi 11 septembre à 18 h**. Nous vous préciserons les modalités à la rentrée.

### *Cours du mercredi*

Les élèves de 4<sup>ème</sup> n'auront pas cours le mercredi.

### *Séjour*

Nous organisons pour les élèves de 4<sup>ème</sup> un séjour d'intégration courant 2025. Nous vous communiquerons dès que possible de plus amples informations à ce sujet.

## Liste des fournitures à prévoir pour la rentrée – 4<sup>ème</sup>



### Français

- 1 cahier (sans spirale) 24x32 cm, gds carreaux, 96 p.
- 1 dictionnaire de poche
- 1 petit cahier, gds carreaux
- 1 ardoise blanche Velleda + 1 feutre Velleda



### Anglais

- 1 cahier (sans spirale) 24x32 cm, gds carreaux, 96 p.



### Histoire-géo – EMC

- 1 porte-vues (120 vues)



### Mathématiques

- 1 protège documents 120 vues
- 1 petit cahier de brouillon
- 1 cahier 21x29,7 cm gds carreaux 96 p., sans spirale
- 1 équerre
- 1 rapporteur
- 1 compas
- 1 règle graduée de 30 cm
- 1 calculatrice

**Le matériel scolaire de 4<sup>ème</sup> servira également en classe de 3<sup>ème</sup>.**



### Education socio-culturelle

- 1 petit cahier sans spirale (17\*22 cm)



### Biologie

- 1 porte-vues (80 vues)



### Sciences physiques

- 1 protège documents (120 vues)



### Informatique

- écouteurs jack (pas de bluetooth)



### EPS

- Tenue de sport adaptée
- Vêtement de pluie : type K-way
- Gourde



### EPI Projets/AP

- Feuilles
- 1 classeur
- Intercalaires
- Chemises transparentes
- 1 petit cahier sans spirale (17\*22cm)
- 1 porte-vues (20 vues)



### Cadre de vie - cuisine

- 1 protège documents 80 vues avec pochette à l'avant
- 3 torchons
- 1 blouse blanche en coton, propre et repassée à chaque cours
- 1 boîte carrée hermétique de 2 litres
- 1 boîte hermétique de 1,5 litre



### Divers

- Feuilles de copies doubles blanches 21x29,7 cm, gds carreaux
- Feuilles de copies simples blanches 21x29,7 cm, gds carreaux
- 1 agenda



### Trousse

- Crayons de couleur, crayons feutres, crayon bille (bleu, noir, vert, rouge)
- 1 paire de ciseaux
- Surligneurs

# Information aux nouvelles familles

EcoleDirecte



## ➤ Espace Ecole Directe

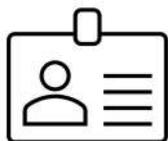
Vous avez reçu par mail, il y a quelques semaines, vos codes d'accès provisoires à l'espace Famille du site Ecole Directe (*vérifiez vos mails indésirables*).

**Nous vous conseillons de vous connecter très rapidement**, si ce n'est déjà fait, afin d'activer vos codes d'accès définitifs.

Les codes de votre enfant lui seront communiqués le jour de la rentrée par son Professeur Principal.



*Les codes Ecole Directe des Parents sont différents des codes élèves. Il est **très important que chacun utilise les codes qui lui sont attribués.***



## ➤ Carte magnétique

Votre enfant se verra attribuer une carte magnétique le jour de la rentrée. Cette carte lui servira **pour le passage au self, pour les photocopies et pour les impressions** au sein de l'établissement dans tous les cas.



Cette carte durera tout le temps de sa scolarité dans l'établissement. Il devra la garder d'une année sur l'autre. **En cas de perte, elle sera refacturée 10 €.**



## ➤ Règlement du Self

Votre enfant est inscrit sous le régime de la demi-pension ou de l'externat.

Le paiement sécurisé des repas s'effectue par carte bancaire depuis votre **Espace Famille**, sur votre compte **Ecole Directe\***. Le prix d'un repas s'élève à 5€95.

A chaque repas, votre enfant passera sa carte, et son repas sera décompté de votre panier le lendemain.

Vous pourrez faire une demande de repas exceptionnel (si externe) ou d'absence exceptionnelle (si demi-pensionnaire) directement depuis votre espace famille Ecole Directe.



**Attention, toute demande de changement doit être effectuée 48h avant.**

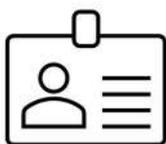
# Information aux familles d'élèves déjà scolarisés au lycée St Martin

EcoleDirecte



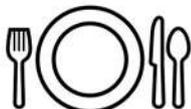
## ➤ Espace Ecole Directe

Vous conservez d'une année sur l'autre vos codes Parents et vos codes Elèves.



## ➤ Carte magnétique

Votre enfant doit venir avec **la carte qui lui a été attribuée l'an dernier**. En cas de perte, il doit se signaler au secrétariat, et elle lui sera refacturée 10 €.



## ➤ Rappel du règlement du Self

Votre enfant est inscrit sous le régime de la demi-pension ou de l'externat.

Le paiement sécurisé des repas s'effectue par carte bancaire depuis votre **Espace Famille**, sur votre compte **Ecole Directe\***. Le prix d'un repas s'élève à 5€95.

A chaque repas, votre enfant passera sa carte, et son repas sera décompté de votre panier le lendemain.

Vous pourrez faire une demande de repas exceptionnel (si externe) ou d'absence exceptionnelle (si demi-pensionnaire) directement depuis votre espace famille.



**Attention, toute demande de changement doit être effectuée 48h avant.**